

①
Réseau de Collaboration Institutions
de Recherche, Organisations Non
Gouvernementales, Organisations
Paysannes et Autres Partenaires

(RECORD)

République du Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

630.7
REC

Bibliothèque UA/SAFCAD
01 BP. 1783 Ouagadougou 01
Tél. 30 - 60 - 71/31 - 15 - 98
Burkina Faso

**Projet d'appui
à la production et diffusion
de semences auprès
des producteurs ruraux**

Mai 2000

Comité de pilotage

630.7
REC - 5c

Bibliothèque UA/SAIC
01 BP. 1783 Ouagadougou CI
Tél. 30 - 60 - 71/31 - 15 - 56
Burkina Faso

FICHE DE PROJET

Titre : Projet d'Appui à la Production et Diffusion de Semences auprès des Producteurs Ruraux

Agence de coopération : SAFGRAD (Programme de Renforcement des Services d'Appui à La Production)

Agence d'exécution : Réseau de Collaboration Institutions de Recherche, Organisations Non Gouvernementales, Organisations Paysannes et autres Partenaires (RECORD/MALI)

Agence de réalisation : Comité de Pilotage du Réseau RECORD

ONG Partenaires : AED, STOP SAHEL, ADAF/GALLE, AMCFE, TONUS, etc...

Date de démarrage : Janvier 2001

Date d'achèvement : Décembre 2002

Financement

- Total requis.....16.272.100 F CFA
- Apport des bénéficiaires..... 4.268.800 F CFA
- Apport du projet.....12.003.300 F CFA

5c

4006

SOMMAIRE

I. **Préambule** ; Contexte du projet, Objectifs du Réseau RECORD

II . **Buts et Objectifs du projet** :

III . **Contenu du projet** : Identification des technologies à transférer

IV. **Justification du projet**

V. **Liens et partenariat**

VI. **Stratégie d'intervention**

VII. **Budget plan semencier**

VIII. **Budget missions d'appui, ateliers et formations**

IX. **Chronogramme des activités**

I. PREAMBULE : Contexte du projet

Le Réseau RECORD :

Dans le cadre d'une initiative des ONG du Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale (GCRAI) et avec l'appui de ICRISAT/ICRAF, deux ateliers nationaux ont été organisés au Mali (Octobre 1997 à Koulikoro et Janvier 2000 à Bamako) sur le « partenariat entre les ONG, les Institutions de Recherche, les Organisations paysannes, les Services techniques ».

A l'issue de ces ateliers, un réseau a été mis en place et s'intitule « Réseau de Coordination Institutions de Recherche, ONG, Organisations paysannes, Services techniques,... ».

Pour assurer la légitimité et la fonctionnalité du réseau, les organes ci-après ont été mis en place :

- L'Assemblée Générale ou Collège des partenaires ou « Blomba »
- Le Comité de Pilotage
- Le Secrétariat permanent.

Les Objectifs du Réseau :

L'objectif global du réseau vise à instaurer un cadre dynamique de coordination et d'échange d'expérience scientifique et de technicité locale entre les institutions de recherche ; les ONG, les organisations paysannes et les autres acteurs pour une meilleure synergie au bénéfice du monde rural.

Le Comité de pilotage, dans le cadre de son mandat de recherche de financement, soumet le présent document de projet à la Coordination du Programme de renforcement des Services d'Appui à la Production Agricole pour solliciter l'appui financier nécessaire à sa mise en œuvre. Il s'agit du:

« Projet d'APPUI à la Production et Diffusion de Semences auprès des Producteurs Ruraux »

II. BUTS/OBJECTIFS DU PROJET

BUTS :

Le but du projet est de Contribuer à améliorer les revenus et les conditions de vie des producteurs ruraux à travers la promotion des semences de variétés prometteuses.

Objectifs : Les objectifs visés par le projet sont les suivants :

- Appuyer la production des semences des variétés prometteuses à travers les structures partenaires (ONG, OP, Paysans, semenciers, etc...).
- Améliorer l'accès des utilisateurs finaux aux semences de variétés prometteuses.
- Renforcer le partenariat entre les institutions de recherche, les producteurs ruraux les ONG dans le cadre du transfert des technologies.
- Contribuer à la diffusion des résultats de recherches (variétés améliorées, technologie semencière).

III. CONTENU DU PROJET : (Identification des technologies à transférer)

Les programmes Sorghos et Riz de bas – fonds de l'IER basés à Sotuba et Sikasso et le centre de l'ICRISAT à Samanko ont développé des variétés performantes et appréciées par les utilisateurs en raison des critères variés (précocité, rendement, tolérance au striga, tolérance à l'enherbement ou à la stagnation temporaire d'eau, qualités organo – leptiques, etc...). Ces variétés, sur la demande des utilisateurs, feront l'objet de multiplication de semences par les paysans semenciers encadrés par les ONG avec l'appui technique des institutions de recherche (IER, ICRISAT). Il s'agira entre autres des matériels suivants :

- Variétés de Riz de bas – fonds : IRAT 216, Khao Dawl Mali, ...
- Variétés de Riz irrigué : Bouaké 189 ; Kogoni 89 – 1, Seberang,
- Variétés de Maïs : Sotubaka, Debagnouman, ...
- Variétés d'Arachide : JL 24, CN 94 C, 47 – 10 ;
- Variétés de Sorgho : CSM 388, CSM 355, Fambè, Nténimissa, Séguétana, ...

Ces variétés jugées assez prometteuses par les paysans et les transformateurs feront l'objet de large diffusion accompagnées des techniques culturales appropriées. Les semences de base nécessaires au volet multiplication des semences seront fournies par les partenaires de la recherche (IER, ICRISAT).

Aussi les paysans semenciers et les animateurs des ONG seront formés en technologies semencières par le projet (normes d'implantation des parcelles semencières, technique d'épuration, normes de contrôle aux champs, technique d'échantillonnage, entreposage et entretiens des stocks de semences, normes de contrôle au laboratoire, etc...)

IV. JUSTIFICATION DU PROJET :

Le premier élément de justification du volet « appui à la production et diffusion des semences » est véritablement la pénurie en semences de qualité à laquelle les producteurs ruraux sont confrontés tous les ans. Ce déficit dans la couverture des besoins en semences a été accentué par le retrait des programmes de recherche de l'activité multiplication des semences sélectionnées, l'absence de financement au niveau du Service Semencier National et la faible capacité des privés (ONG, OP) à assurer la relève. Le second élément est aussi la disponibilité de nombreux acquis technologiques générés par le système national de recherche (IER, ICRISAT, ICRAF, ...), mais qui restent à diffuser en vraie grandeur auprès des utilisateurs finaux afin qu'ils en tirent profit. Enfin, au plan des orientations stratégiques l'agriculture malienne est dans la logique de la diversification, de la durabilité, de la recherche de la sécurité alimentaire, de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre la pauvreté, ...

Dans ce contexte, l'utilisation de la semence de qualité, qui peut à elle seule entraîner une augmentation de productivité de 20 à 30% sur les céréales, constitue un gage certain pour l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations notamment de ses couches les plus pauvres ou vulnérables (femmes, personnes âgées, handicapés physiques, couches marginalisées, ...)

Malgré la non disponibilité de statistique fiable sur les besoins de semences au niveau national, nous envisageons de couvrir 10 % des besoins de semences dans les zones d'intervention de nos ONG dès la première année. La couverture totale des besoins se fera d'une manière progressive au cours de l'exécution du projet.

En terme de recherche d'une meilleure synergie entre les intervenants, le projet devra assurer la diffusion de nombreux résultats des institutions de recherche (IER, ICRISAT) à moindre coût de même que l'implication des ONGs et privés dans la production et la distribution des semences, toute chose allant dans le sens du transfert ou du partage de certaines fonctions entre l'Etat, le secteur privé ou para-privé et les autres intervenants.

V. LIENS ET PARTENARIAT

Conformément au principe du partenariat (cf. stratégie d'intervention), les principaux groupes d'acteurs interviendront de façon complémentaire et synergique dans la mise en œuvre des activités du projet. Les apports ou contributions spécifiques seront les suivants :

- les institutions de recherche (IER, ICRISAT, ...) ont des acquis technologiques très importants surtout en matière de création variétale. Les variétés performantes, qui ont émergé des tests en milieu paysan, seront mise à la disposition du projet dans le cadre du volet " production de semences" .
- les ONGs (ADAF/GALLE , STOP SAHEL, AED , KILABO, TONUS, AMCFE,...) et les services techniques (SLACAER, Antennes, etc.) assureront l'encadrement, la formation et le suivi technique des paysans semenciers et autres acteurs.
- Quant aux communautés bénéficiaires (groupements féminins, associations villageoises, paysans semenciers et autres utilisateurs des technologies vulgarisées ...) elles seront les vrais acteurs devant mettre à la disposition du projet des parcelles semencières et assurer tous les travaux d'entretien, de production et de commercialisation.
- Enfin le secteur privé (commerçants de céréales ou de semences, unité de transformation ou de restauration, ...) jouera un rôle important dans la transformation et la valorisation des produits.

VI. STRATEGIE D'INTERVENTION

Elle se fonde sur les principes de base ci-après :

- la recherche de synergie et de complémentarité "entre les différents acteurs" en recherchant et initiant le travail en équipe plurielle et interdisciplinaire, source de plus grande efficacité, d'harmonisation, d'équilibre et d'économie d'échelle.
- la prise en compte du " genre" (hommes, femmes , jeunes ...) est un axe stratégique de l'intervention du projet et sera doublé par la dimension "lutte contre la pauvreté" en ciblant au mieux les plus pauvres, les handicapés, les marginalisés,..., parmi les communautés bénéficiaires.
- le choix judicieux des technologies à transférer ainsi que le ciblage des groupes bénéficiaires seront sous-tendus par le souci de durabilité (technologies porteuses, accessibles aux populations, meilleur rapport coût / efficacité ...). En plus le principe de durabilité sera couplé avec le soucis d'appropriation des actions du projet par les bénéficiaires dans une vision de bonne préparation de l'après projet.
- la participation des bénéficiaires à la prise en charge des coûts en nature est un gage nécessaire pour la responsabilisation des populations mais aussi le témoignage de leur engagement en sachant que l'esprit "d'éternel assisté" ne saurait continuer.
- le ciblage des technologies assez porteuses garantit la durabilité, l'appropriation et le rapport coût / efficacité.

- la mise en place d'un fonds de roulement auprès des Organisations Paysannes sur la base du remboursement des prêts en intrants faits annuellement aux paysans semenciers
- le programme annuel d'intervention du projet sera monté de façon concertée avec l'ensemble des partenaires concernés en atelier de programmation et sur la base des demandes paysannes recensées lors des réunions diagnostiques
- le suivi d'exécution et le suivi/évaluation permanents des activités du projet seront assurés par le Comité de Pilotage du réseau renforcé par des personnes ressources au besoin

VII. BUDGET PLAN SEMENCIER

Espèces	Objectifs de production		Coût intrants à l'hectare (F CFA)	Coût main d'œuvre à l'hectare (F CFA)	Coût total à l'hectare (F CFA)	Coût total sur deux ans (F CFA)
	Tonnes/an	Superficie/an (hectare)				
Riz bas-fonds	10	10	87.500	61.750	149.250	2.985.000
Riz irrigué	12	6	87.500	101.750	189.250	2.271.000
Sous total riz	22	16	-	-	-	5.256.000
Sorgho	4	4	22.600	62.800	85.400	739.200
Maïs	6	3	75.750	74.400	150.150	900.900
Arachide	10	12	63.000	36.000	99.000	2.376.000
Total Général	-	51	-	-	-	9.272.100

NB : le budget total du plan semencier évalué à 9.272.100 F CFA se répartit comme suit :

- demande de financement pour intrants (coût intrants) = 4.947.300 F CFA (53%).
- Contrepartie des bénéficiaires (coût main d'œuvre) = 4.268.800 F CFA (47%).

VIII. BUDGET : MISSION D'APPUI / ATELIER ET FORMATION

Activités	Coûts (F CFA)
<u>Atelier</u>	
- atelier 1 sur la programmation/ orientation	500 000
- atelier 2 sur bilan / répartition des semences	500 000
- mini-atelier sur dépouillement + traitement des fiches de suivi évaluation + rédaction rapport.	750 000
<u>Sous total atelier</u>	<u>1 750 000</u>
<u>Formation</u>	
- formation 1 sur technologie semencière	400 000
- formation 2 sur le contrôle de qualité	400 000
- formation 3 sur technique de récolte et post récolte	400 000
- formation 4 sur tenue et maîtrise des outils de S/E	400 000
<u>Sous total formation</u>	<u>1 600 000</u>
<u>Visites de terrain</u>	
- visite 1 surinformation/sensibilisation/mise en place des intrants et fonds de roulement/fiches de suivi-évaluation	750 000
- visite 2 suivi/appui conseil et validation du programme semencier.	750 000
- visite 3 collecte des résultats et réunions villageoises de bilan du programme semencier	750 000
<u>Sous total de visites de terrain</u>	<u>2 250 000</u>
<u>Journées portes ouvertes/semences</u>	<u>1 400 000</u>
<u>Total général</u>	<u>7.000 000</u>

VIV. Chronogramme des activités /2 ans (2 cycles de production)

Activités	Période d'exécution																								
	An 1 (2001)												An 2 (2002)												
	1er trim.			2è trim.			3è trim.			4è trim.			1er trim.			2è trim.			3è trim.			4è trim.			
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
A. Atelier																									
A1 – lancement/ orientation/ Programmation	A1													A1											
A2 – Bilan/répartition des semences																									A2
B. Formations																									
M1- Technologie semencière				M1												M1									
M2- Contrôle / qualité + entretiens								M2											M2						
M3- Récolte & post récolte									M3											M3					
M4- Enquête de S/E																									
C. Visites de terrains																									
V1- Information sensibilisation	V1													V1											
V2- Mise en place intrants/fiches d'enquête deS/E, fiche de contrat				V2												V2									
V3- Suivi / exécution					V3											V3									
V4- Suivi / appui							V4											V4							
V5- Collecte / restitution										V5									V5						
V6- Portes ouvertes								V6											V6						
V7- dépouillement enquête S/E											V7									V7					

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

2000-05

Projet d'Appui à la Production et Diffusion de Semences auprès des Producteurs Ruraux

RECO

RECO

<http://archives.au.int/handle/123456789/5317>

Downloaded from African Union Common Repository